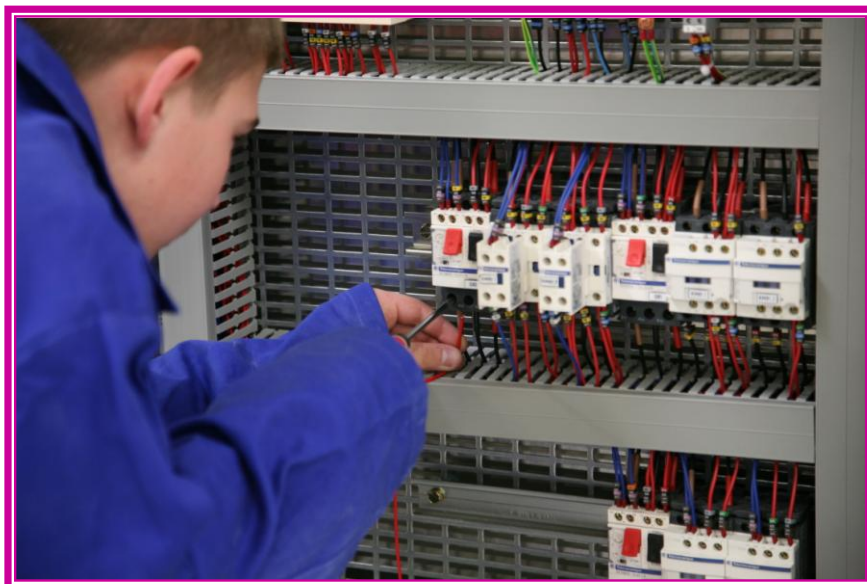




Choisir sa formation professionnelle...



Baccalauréat Professionnel E.L.E.E.C.

ÉLECTROTECHNIQUE, ENERGIE ET ÉQUIPEMENTS COMMUNICANTS

Présentation du métier

Le titulaire du baccalauréat professionnel ELectrotechnique, Energie et Equipements Communicants (E.L.E.E.C.) est un technicien dont les activités consistent à intervenir dans les domaines de la production, du transport, de la distribution et de la transformation de l'énergie électrique. Avec l'évolution des techniques et des technologies, notamment électroniques et informatiques, il met en œuvre ou intervient sur les réseaux permettant le dialogue, et la gestion des récepteurs véhiculant la Voix, les Données, et les Images (V.D.I.) ainsi que ceux concernant la sécurité des personnes et des biens.

Ses activités s'exercent dans la mise en œuvre, l'utilisation, et la maintenance des installations et des équipements électriques (courants forts et courants faibles).

Contexte des activités professionnelles

Le titulaire du baccalauréat professionnel Électrotechnique Énergie Équipements Communicants est amené à travailler dans des entreprises qui se caractérisent notamment par leur taille, leur structure, et Leurs secteurs d'activités :

- Entreprises artisanales,
- Petites, moyennes, grandes entreprises.
- Secteur industriel,
- Secteur des services,
- Secteur de l'habitat, et du tertiaire, et des équipements publics.

**LYCEE PROFESSIONNEL
JULES VERNE**

75, route de Saint Clément
B.P. 137
69173 TARARE Cedex

Tel : 04 74 05 00 74

Fax : 04 74 05 34 00

Mél : ce.0690130s@ac-lyon.fr

Qualités requises

Dans toutes ses activités, le bachelier en Électrotechnique Énergie et Équipements Communicants doit faire preuve :

- de logique et d'esprit d'analyse ;
- de rigueur et de précision ;
- de maîtrise de l'outil informatique ;
- d'autonomie ;
- de sens des responsabilités ;
- d'aptitude à la communication orale et écrite.

Spécificités de la formation

La formation de bachelier professionnel en Électrotechnique Énergie et Équipements Communicants, aborde toutes les compétences professionnelles suivantes, liées aux métiers de l'électricité, depuis le point de livraison de l'énergie électrique, jusqu'aux applications terminales :

Construire et raccorder des tableaux et armoires électriques, ainsi que des ensembles et sous-ensembles de productions.

Réaliser tout ou partie d'un ouvrage électrique.



Mettre en œuvre les équipements spécifiques liés au domaine des courants faibles.

Maintenir en état de fonctionnement les équipements et installations électriques.

Conduire une équipe de fabrication ou de maintenance.

Être capable d'appliquer et de faire appliquer les règles individuelles et collectives d'hygiène et de sécurité, de prévention des risques électriques et de protection de l'environnement.

Organisation des enseignements

Classes :	Heures / semaine		
	SEC	1ÈRE	TERM

Enseignements généraux	15.5	17	16.5
Mathématiques	4	4	4
Sciences - Physiques			
Économie - Gestion	1	1	1
Français	4.5	4.5	4.5
Histoire - Géographie			
Langue vivante	2	2	2
Arts appliqués	1	1	1
Éducation physique et sportive	2	3	3
Prévention Santé Environnement / Secourisme	1	1.5	1

Enseignement professionnel	13.5	13.5	13.5
----------------------------	------	------	------

Accompagnement Personnalisé	2	2	2
Enseignement Général Lié à la spécialité	1.5	1.5	1.5

Périodes de formation en milieu professionnel

Les périodes de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.) sont des phases déterminantes de la formation menant au diplôme et, à ce titre, doivent être en interaction avec la formation donnée au lycée professionnel.

Ces périodes permettent au candidat, d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques, et de prendre conscience de l'importance, et de la compétence de tous les acteurs et services de l'entreprise.

Durant ces périodes, le candidat, intervient sur des équipements en grandeur réelle (dimensions, poids, puissance) lui permettant ainsi d'utiliser des matériels ou des outillages spécifiques dont ne disposent pas forcément les établissements scolaires.

La formation en milieu professionnel d'une durée de 22 semaines, se répartit comme suit, sur les trois années de formation.



DURÉE DE LA FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL			
CLASSE :	SECONDE	PREMIÈRE	TERMINALE
Période 1	6 semaines		
Période 2		10 semaines	
Période 3			6 semaines

Perspectives d'évolution

Les responsabilités assumées par le titulaire du baccalauréat professionnel Électrotechnique Énergie et Équipements Communicants durant son parcours professionnel pourront le conduire à encadrer tout ou partie d'une équipe. La reconnaissance des compétences par la validation des acquis de l'expérience (VAE), contribuera à élargir ses possibilités d'évolution professionnelle.